

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse investit 15,6 M€ pour l'eau en Bourgogne-Franche-Comté au 2^{ème} trimestre 2016

La **Bourgogne - Franche-Comté** reçoit 15,6 M€ d'aides de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour plus de 400 opérations.

Plus de 40% des aides vont à la **gestion quantitative de la ressource en eau et à la préservation de la qualité de l'eau potable**, **30%** à la **réduction des rejets de pollution domestique**, et **18,5 %** des aides sont consacrés à la **restauration des milieux aquatiques**.

Au total, sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse, les [décisions d'attribution des aides de l'agence de l'eau](#), pour le 2^{ème} trimestre 2016, totalisent un montant de **160 millions d'euros** pour financer 2200 projets pour l'eau.

Parmi les opérations aidées, 3 projets remarquables :

1. Pour améliorer la qualité de l'eau potable

La Lyonnaise des Eaux (21) remplace une conduite d'eau potable sur 4 km au départ de la station de pompage de Poncey-les-Athée qui alimente l'agglomération dijonnaise. Cette ressource de substitution soulage les captages du Grand Dijon, situés dans une zone déficitaire en eau. Les travaux permettront de résorber les fuites d'eau estimées à 630 000 m³/an. L'agence de l'eau apporte une aide de **2,2 M€**.

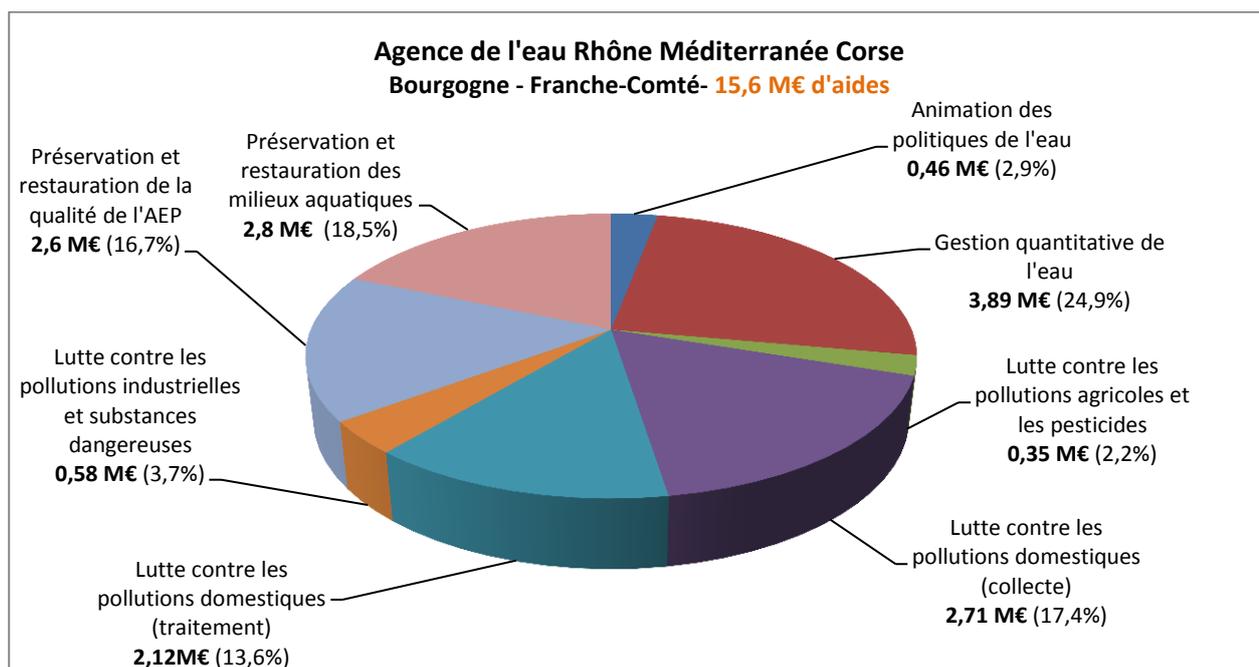
2. Pour réduire les rejets de pollution domestique

La communauté d'agglomération Belfortaine (91) va raccorder les eaux usées de la commune de Banvillars sur la station d'épuration d'Essert-Bavilliers ce qui permettra d'améliorer l'épuration des eaux et de réduire la pollution par les eaux de pluie. Ces travaux seront favorables à la restauration de la qualité des eaux de la Savoureuse. L'aide de l'agence de l'eau s'élève à **348 K€**.

3. Pour préserver et restaurer les milieux aquatiques

Le Sivom du bassin versant de la Petite Grosne (71) va restaurer la rivière Denante, affluent de la Petite Grosne, très dégradée. Les travaux consistent à reconstituer une ripisylve et à créer des méandres afin d'améliorer la qualité de l'eau et l'état des populations piscicoles. La rivière retrouvera un fonctionnement plus naturel. L'agence de l'eau apporte une aide de **125 000 euros**.

Décisions d'attribution des aides pour le 2^{ème} trimestre 2016



A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, dédié à la protection de l'eau. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières. La commission des aides délibère 4 fois par an pour allouer les aides dans le cadre de son programme d'intervention 2013-2018 « Sauvons l'eau » qui investit 3,6 milliards d'euros sur 6 ans. Elle est composée des membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau.

Contacts presse :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini – 04 72 71 28 63 valerie.santini@eurmc.fr

Agence Amalthea – Claire Faucon : 04 26 78 27 13 – cfaucon@amalthea.fr